

# CONDITIONS GENERALES DE LOCATION SALLE

## 1. OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet la location par Sphérius au Client d'une salle de réunion ou de formation.

Les présentes conditions sont seulement applicables aux réservations passées par le Client et prévalent sur toutes autres conditions du Client.

## 2. CONDITIONS DE LOCATION

Sphérius délivrera pour toute réservation de salle un devis que le Client devra signer et retourner auprès de nos services. La réservation définitive sera effective lorsque le compte de Sphérius sera crédité du règlement de votre commande.

Nous privilégions le règlement par virement (les coordonnées bancaires apparaîtront sur la facture). Nous acceptons également les règlements par chèque.

## 3. ANNULATION D'INSCRIPTION

L'annulation d'une réservation par le Client doit être communiquée par écrit ou par mail et donnera lieu à l'application des pénalités suivantes :

- De 5 à 10 jours ouvrés avant la date de réservation :  
50% du prix hors taxes de la location de la salle.
- Moins de 5 jours ouvrés avant la date de réservation :  
100 % du prix hors taxes de la location de la salle.
- Plus de 10 jours ouvrés avant la réservation :  
Aucun frais d'annulation.

Sphérius se réserve le droit d'annuler le cours en cas de force majeure (interruption des services en cas de conflits sociaux, défaillance des moyens de transmission des communications, indisponibilité des locaux du fait d'un tiers, conditions météorologiques, etc) sans dédommagement, ni pénalité au Client. Le Client pourra alors choisir une autre date selon les disponibilités et procéder à son inscription selon les modalités du point 2 ci-dessus.

Sphérius ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client ou dommages conséquents à l'annulation d'une réservation ou à son report à une date ultérieure.

## 4. PRIX

Les prix sont indiqués en euros hors TVA et sont susceptibles de modification.

## 5. HORAIRES D'OUVERTURE

Les locaux Sphérius sont ouvert de 8h45 à 13h00 et de 13h30 à 18h00.

## 6. ASSURANCE

Le client est responsable de son propre matériel. A ce titre il est tenu d'assurer son propre matériel. En cas de vol et/ou détérioration de matériel, Sphérius ne pourra en aucun cas être tenu responsable et décline toute responsabilité.

## 7. DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française. En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales et si les parties ne parvenaient à les résoudre à l'amiable, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent pour trancher des litiges en découlant.